

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

42120 Le Coteau

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

E₁ sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

E₁ sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

E₁ sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

E₁ sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

E₁ sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

E₁ sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

E₁ sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

E₁ sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

E₁ sur ma commune :

CONCERNÉ

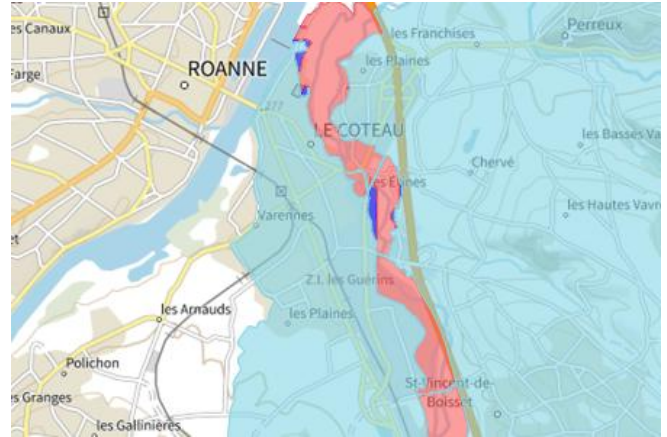
Risque d'inondation sur Le coteau





Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.
- Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau
Crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau: Une crue dite « éclair », se caractérise par une montée des eaux rapide, qui s'accompagne d'un courant très puissant et dangereux, pouvant charrier des éléments solides (sable, galets, etc).



	Prescription hors zone d'aléa		Délaissement possible
	Prescriptions		Expropriation possible
	Interdiction		Zones hors prescription
	Interdiction stricte		Non identifié
	Zone à risque d'inondation entraînant une servitude d'utilité publique		

Informations détaillées :



PPRN : PPRNPI RHINS TRAMBOUZE (42DDT20090009)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRNPI RHINS TRAMBOUZE a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 01 : Prescriptions hors zone d'aléa

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Date de prescription : 10/03/2006

Date d'approbation : 29/12/2009

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque d'inondation sur Le coteau



TRI : Roanne

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 42DREAL20210001



AZI : Atlas des zones inondables de la Loire dans le Roannais

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



DDRM : DDRM42

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

9 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

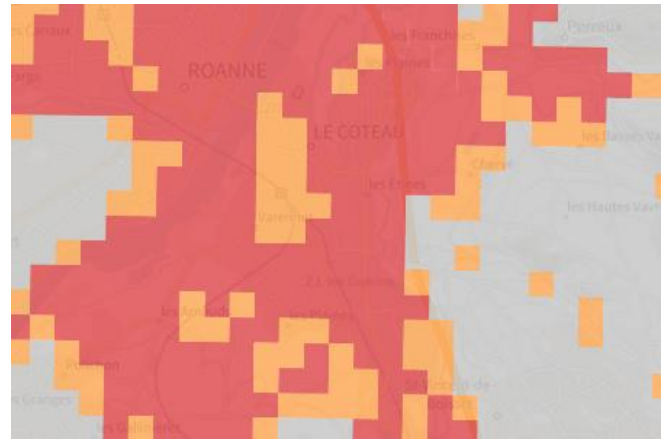
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE0831273A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/11/2008	31/12/2008
INTE0300740A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/12/2003	13/12/2003
INTE0100178A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/08/2000	22/04/2001
INTE9400127A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/07/1993	24/03/1994
EOA8800079A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/05/1988	23/10/1988
EOA8800079A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/05/1988	23/10/1988
NOR19831005	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/07/1983	08/10/1983
NOR19830621	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/05/1983	24/06/1983
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

Risque de remontées de nappe sur Le coteau

 Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

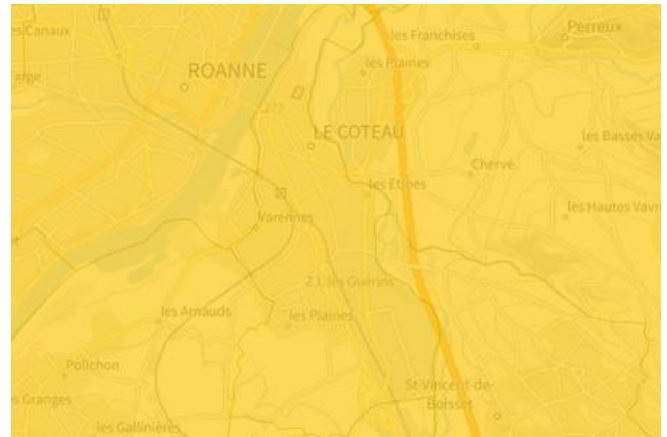
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Le coteau

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM42**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Le coteau

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Glissements de terrain.
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :



DDRM : DDRM42

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- Mouvement de terrain
- Glissement de terrain
- Tassements différentiels

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
NOR19830621	Glissement de Terrain	01/05/1983	24/06/1983

Risque de mouvements de terrain sur Le coteau

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Le coteau

R Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
 Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

3 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

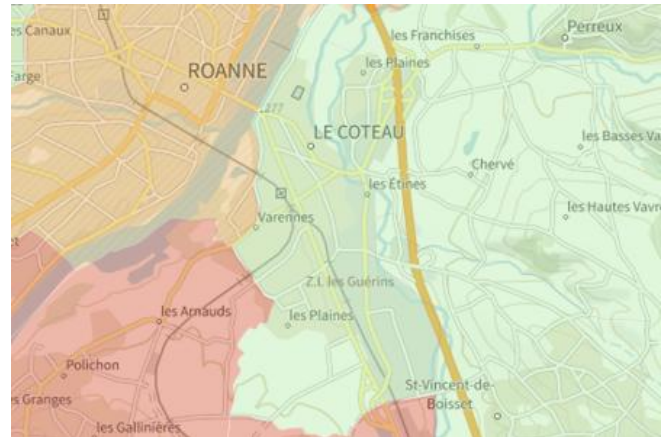
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2415881A	Sécheresse	01/01/2023	02/07/2024
IOME2313528A	Sécheresse	01/04/2022	08/09/2023
INTE1928914A	Sécheresse	01/07/2018	15/11/2019

Risque radon sur Le coteau

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Le coteau

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



 Produits chimiques  Hydrocarbures  Gaz naturel

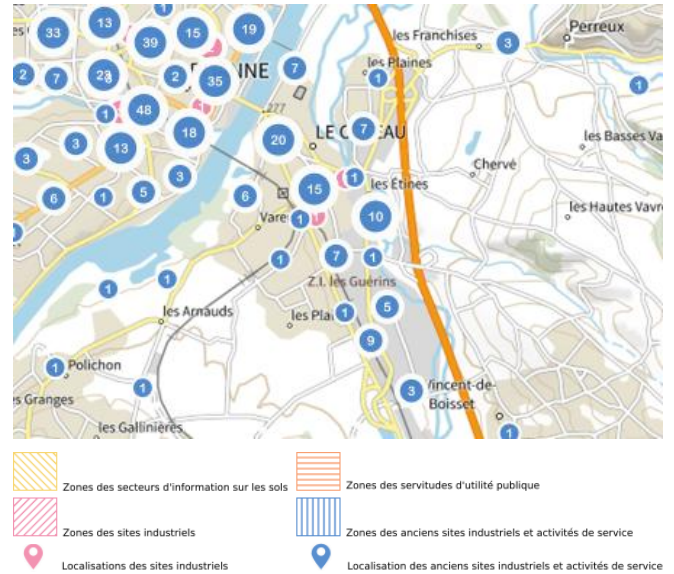
Risque de pollution des sols sur Le coteau

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 2 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 88 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Risque rupture de barrage sur Le coteau

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.

Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : **DDRM42**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

1 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
64200089	Erosion de berges	Stade Bécot

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000958301	Teintures et Apprêts DANJOUX Usine pont du Rhins	En cours
SSP000041001	PORCHER	En cours

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

88 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4088090	DANJOUX S.A. (T.A.D. EXPLOITANT)	En arrêt	
SSP4060754	Station service	Indéterminé	
SSP4060753	Station service	Indéterminé	
SSP4058870	Fabrique de peinture et vernis	Indéterminé	
SSP4058864	Station service	Indéterminé	
SSP4058863	Desserte dans une station de	Indéterminé	
SSP4058862	Station service	En arrêt	
SSP4058861	Garage CITROEN avec station service	Indéterminé	
SSP4058860	Traitement de surface des métaux	Indéterminé	
SSP4058859	Fabrication de boîtes en carton	Indéterminé	
SSP4058858	Manufacture de carton	En arrêt	
SSP4058857	Casse auto	Indéterminé	
SSP4058856	Garage RENAULT avec carrosserie et	Indéterminé	
SSP4058853	"Usine de Pincourt" (Usine de tissages	Indéterminé	
SSP4058339	Fabrication de céramique	Indéterminé	
SSP4058338	Fabrication de céramique, anc. DLI	En arrêt	
SSP4058337	Concession AUDI - VOLKSVAGEN	Indéterminé	
SSP4057979	Desserte de carburant	Indéterminé	
SSP4057325	DLI	Indéterminé	
SSP4057324	DLI	Indéterminé	
SSP4057323	Chaudronnerie inox	Indéterminé	
SSP4057322	Atelier de chaudronnerie, tôlerie	Indéterminé	
SSP4057321	Atelier de mécanique et d'emboutissage,	Indéterminé	
SSP4057320	Desserte de carburant	En arrêt	
SSP4057319	Dépôt et distribution d'hydrocarbures	Indéterminé	
SSP4057318	Production enseignes, sérigraphie et	Indéterminé	
SSP4057317	Serrurerie, menuiserie d'aluminium	Indéterminé	
SSP4057316	Station service	Indéterminé	
SSP4057315	Carrosserie	Indéterminé	
SSP4057314	Fabrication d'eau de javel	Indéterminé	
SSP4057313	Distribution d'essence	Indéterminé	
SSP4057311	Pressing	Indéterminé	
SSP4057310	Fonderie	Indéterminé	
SSP4057308	Fabrique de peintures	Indéterminé	
SSP4057307	Soudure	Indéterminé	
SSP4057305	Atelier de pneumatique avec desserte	Indéterminé	
SSP4057304	Atelier de dégraissage de chiffons	Indéterminé	
SSP4057303	Station-service et garage	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4057302	DLI	Indéterminé	
SSP4057301	Poste de distribution d'essence devant	Indéterminé	
SSP4057300	Garage	Indéterminé	
SSP4057299	DLI	Indéterminé	
SSP4057298	Garage et station service	Indéterminé	
SSP4057297	DLI	Indéterminé	
SSP4057296	Station service et dépôt de gaz	Indéterminé	
SSP4057295	Station service dans une épicerie	Indéterminé	
SSP4057294	Pressing	Indéterminé	
SSP4057293	Générateur d'acétylène pour soudure	Indéterminé	
SSP4057292	Carrosserie automobile et DLI	Indéterminé	
SSP4057291	Station service du supermarché	Indéterminé	
SSP4057290	DLI	Indéterminé	
SSP4057289	DLI	Indéterminé	
SSP4057288	Générateur d'acétylène	Indéterminé	
SSP4057287	DLI	Indéterminé	
SSP4057286	Fabrique d'articles tricotés et DLI	Indéterminé	
SSP4057285	Traitement de surface pièces	En arrêt	
SSP4057284	Poste au PCB, Atelier de réparation de	Indéterminé	
SSP4057283	Dépôt d'acétylène	Indéterminé	
SSP4057282	Fabrication d'articles tricotés	Indéterminé	
SSP4057281	Impression sur étoffes	Indéterminé	
SSP4057280	Station service	Indéterminé	
SSP4057279	Dépôt de ferrailles	Indéterminé	
SSP4057278	Atelier de meulage et repoussage des	Indéterminé	
SSP4057277	Garage	Indéterminé	
SSP4057276	Dépôt d'acétylène dissous dans une	Indéterminé	
SSP4056654	Pose de charpentes et couvertures	Indéterminé	
SSP4056653	Station service	Indéterminé	
SSP4056652	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4056651	Production de matériels frigorifiques,	Indéterminé	
SSP4056650	Station service dans supermarché STOC	Indéterminé	
SSP4056649	Fabrique de literie et ameublement	Indéterminé	
SSP4056648	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP4056647	Bonneterie sérigraphique	Indéterminé	
SSP4056645	Station service	Indéterminé	
SSP4056643	Plombier	Indéterminé	
SSP4056642	Chaufferie et DLI dans une confiserie	Indéterminé	
SSP4056641	Lavoir	Indéterminé	
SSP4056362	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP4056361	Impression sur textile	Indéterminé	
SSP4056360	Teinture et apprêts de textiles	Indéterminé	
SSP4056314	Réparation et entretien de mécanique	En arrêt	
SSP4054691	Desserte de carburant	Indéterminé	
SSP4054690	Peaux fraîches et fonderie de suif, anc.	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4054689	"Usine du Quai Pincourt" (teinture,	Indéterminé	
SSP4054688	Atelier de travail des métaux; anc.	En arrêt	
SSP4054687	Teintures et apprêts	En arrêt	
SSP4054686	Garage avec DLI	Indéterminé	
SSP529355	ERDF	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

